

Bibliothèque numérique

medic@

**Letulle, Maurice. La lutte nationale
contre la tuberculose : La colonie
sanitaire agricole (le village sanitaire)**

[Paris] : [Jarrot-Maillet], 1916.

Cote : 10947A-20-2

2087

109474-20-2

087

6087

Professeur MAURICE LE TULLE

de l'Académie de Médecin Anciens Militaires tuberculeux
Secrétaire général du Comité central d'Assistance aux



La Lutte Nationale
contre la Tuberculose

Prof Maurice Le Tulle



LA COLONIE SANITAIRE AGRICOLE
(LE VILLAGE SANITAIRE)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

*Cette plaquette de propagande contient TROIS
PLANCHES HORS TEXTE, en gravure sur bois,
composées par le Maître graveur Dutertre, et douze Figures
dans le texte, dues également à la généreuse collaboration
du même artiste.*

*Les Plans des Maisons-type ont été établis par
M. Laquerrière, architecte.*

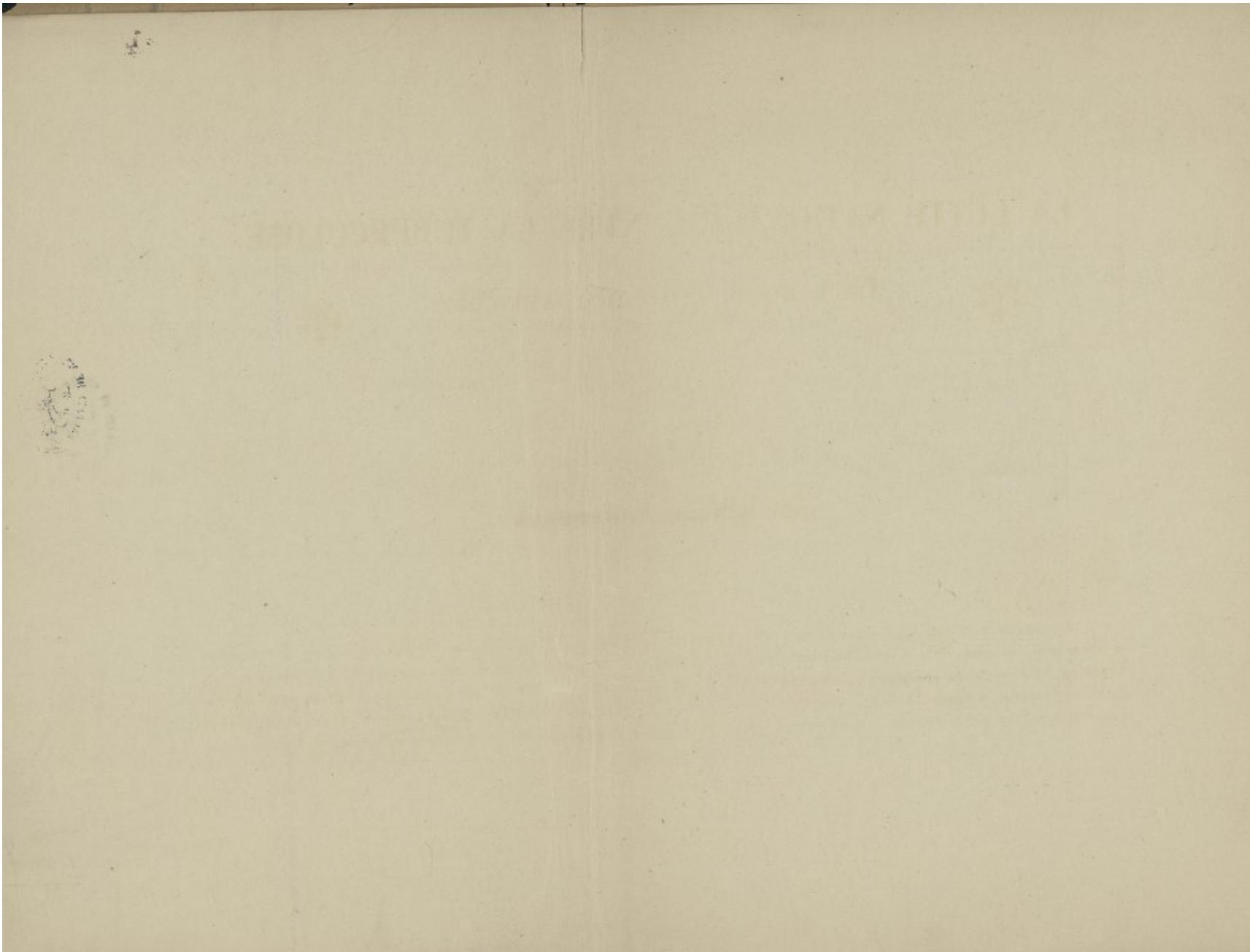
M. L.

B
D
N

2087
10747 A - 20-2



I. LA MONTAGNE.



LA LUTTE NATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE



La Colonie Sanitaire Agricole

LE VILLAGE SANITAIRE



I

INDICATIONS GÉNÉRALES

♦ ♦ ♦ ♦

La Grande Guerre, de 1914-1917, a révélé à la France le formidable danger de la *Tuberculose* : Ce fléau qui décime, de préférence, les jeunes gens, les jeunes filles et même les enfants, menace la Race dans ses sources vives. Avant la guerre, plus de 60.000 personnes, de tout âge et de toutes les conditions, succombaient, chaque année, en France, à la Phtisie pulmonaire. Les vingt premiers mois de guerre ont soustrait à l'Armée française 85.000 combattants, atteints de Tuberculose, et les ont rejetés loin du front. Ces « blessés de la Tuberculose » sont dignes d'intérêt : Ils ont souffert pour la Patrie et sont tombés malades, en la défendant contre l'Allemagne ; de plus,

ils sont *contagieux*, non pas à la façon des malades atteints de scarlatine ou de variole, mais leur mal risque d'être transmis, par eux, dans leur entourage, s'ils ne sont pas bien « éduqués » en même temps que bien soignés.

Au surplus, parmi ces milliers de victimes, il en est un très grand nombre qui, reconnus curables et en voie de guérison déjà avancée, ou même guéris, ne demandent qu'à vivre aux champs, au grand air — qui les a sauvés — et à y entreprendre, avec une existence normale, un labeur salutaire.¹



Les Alpes, en Hiver.

La plupart de ces « mutilés du poumon » ne sont que des demi-infirmes ; ils sont même susceptibles de retrouver, en quelques mois, une santé robuste, avec la force indispensable au métier d'agriculteur ; beaucoup, d'ailleurs, sont, déjà, chefs d'une famille nombreuse.

Ramener à la terre ces récupérables et leurs descendants, n'est-ce pas coopérer, d'une façon pratique, à la sauvegarde de la Race française ? N'est-ce pas lutter, aussi, contre la dépopulation ?

Que manque-t-il donc à ces braves gens, prêts à reprendre goût au travail et qui voudraient élever leur petite famille, l'accroître même, s'ils étaient sûrs du lendemain ? Ceci, tout simplement :

1^o Posséder quelques ressources, pour compléter la guérison du père, « ancien militaire, réformé » ; or, la famille n'a plus un sou d'avance. S'il trouvait des subsides, le malade arriverait à subvenir, petit à petit, à ses besoins : il nourrirait sa couvée, proportionnellement à la reprise de ses forces.

2^o Trouver une *Œuvre protectrice*, pour assister toute la famille (tant que le père sera valétudinaire), pour les loger, tous ensemble,



Fort de Queyras.

d'une façon hygiénique, enfin, pour apprendre à la maisonnée entière le noble et dur métier de travailleurs des champs, de petits fermiers, jusqu'au jour où les enfants pourront se suffire à eux-mêmes.

Bref, ce qu'il faudrait, avant tout, à ces seraient de découvrir le moyen de ne pas mourir la famille.

Ces desiderata, trop bien connus, n'ont jusqu'à l'évidence même, l'urgente nécessité de ces « Colonies Sanitaires Agricoles » dont on nous, encore totalement défaut.

Etablissements, à la fois, d'éducation diététique », placés à proximité, voire au flanc nouveaux, à réaliser en France, rendent des ramenant à la terre d'innombrables familles de la « Ville » et de la « Fabrique ».

Sur toute son étendue, le territoire de lutter contre la Tuberculose. Aucune des provinces ni de nos colonies ne sera innaccessible

« Donnons un peu de la terre nourricière de France à nos Réformés tuberculeux de la Guerre, chefs d'une famille nombreuse. »



Route dans les Alpes.

pauvres compatriotes, victimes de la guerre, de faim, en attendant la guérison du chef de

point besoin de développements. Ils démontrent, la création de ces « Villages Sanitaires », de parle tant, en tous pays, mais qui nous font, à

professionnelle agricole et de « cure hygiénico- de « Sanatoriums » proprement dits, ces centres services extraordinaires, quand ce ne serait qu'en décimées par la vie, atrophante et douloureuse,

français se prête admirablement à cette manière régions de notre douce Patrie, aucune de nos à cette belle et touchante formule :





AIGUILLES



II

VOIES ET MOYENS

Comment mettre sur pied une Œuvre aussi considérable ?

Etablissons-en, d'abord, les données fondamentales. La « Colonie Sanitaire Agricole » peut se fonder, n'importe où, dans un endroit sain, à la montagne (*Pl. I.*), dans une région maritime (*Pl. III.*), aux champs même, à flanc de coteau, face au Sud (*Pl. II.*).

Quel que soit l'emplacement visé et quelles que soient les ressources dont on dispose, il faut, en premier lieu, acquérir ou, au besoin, édifier le centre, le *œur* de la Formation sanitaire. Selon les cas, ce centre sera une ferme, une maison de campagne ou un petit château, dont nos Provinces fourmillent, ou bien, enfin, une véritable « maison de cure », un **Sanatorium**.

Le choix de l'immeuble central, son adaptation ou sa construction répondent à des règles d'Hygiène aussi nécessaires que bien établies : bonne exposition ; ensoleillement parfait ; terrain perméable, avec pente choisie ; éloignement suffisant d'un cours d'eau ; situation, autant que possible, à l'abri des mauvais vents régnants ; apport d'une eau potable, abondante et sûre ; moyens de communication faciles (avec un centre urbain ou, tout au moins, avec une gare de chemin de fer).

Ce foyer de la formation sanitaire une fois déterminé, le « Village », ou, pour mieux dire, peut-être, pour commencer, le « Bourg » va naître, tout à l'entour. A cet effet, la possession ou l'achat d'une assez vaste étendue de terrains cultivables s'impose aux fondateurs de l'Œuvre, comme une autre nécessité.

Cette première dépense est, en effet, obligatoire, quelles que soient les bienfaisantes intentions des promoteurs de l'Œuvre à l'égard des familles, leurs « pupilles », seulement, leur fournir pendant un temps un *enseignement agricole* déterminé? ou « *Colonie Agricole de familles tuberculeuses* » dans des conditions particulières] la parcelle du terrain attenant, suffisante quasiment le même : l'Œuvre devra grande pour permettre l'extension de la successivement agréées par elle.

La ferme-modèle, *la ferme-l'Œuvre* naissante.

Les familles qui viendront à vous culture de la terre : culture maraîchère, arboriculture, horticulture, agriculture, élevages, laiterie, fromagerie, grande culture, etc... devront leur être enseignées, suivant les lieux et suivant les conditions diverses dans lesquelles l'Œuvre se trouvera, elle-même, installée. Pour cet enseignement, un personnel spécial est indispensable; si bien, qu'à première vue, le choix d'un *chef de culture* apparaît aussi important et, si l'on peut dire, aussi précieux que celui du *médecin spécialiste expérimenté*.

Il ne suffit pas, pour le médecin, en effet, de bien juger et de prescrire les limites du « travail manuel » quotidien à imposer à chacun des colons tuberculeux curables : on exigera, en plus, la surveillance de l'employeur capable d'utiliser, au mieux, ces forces

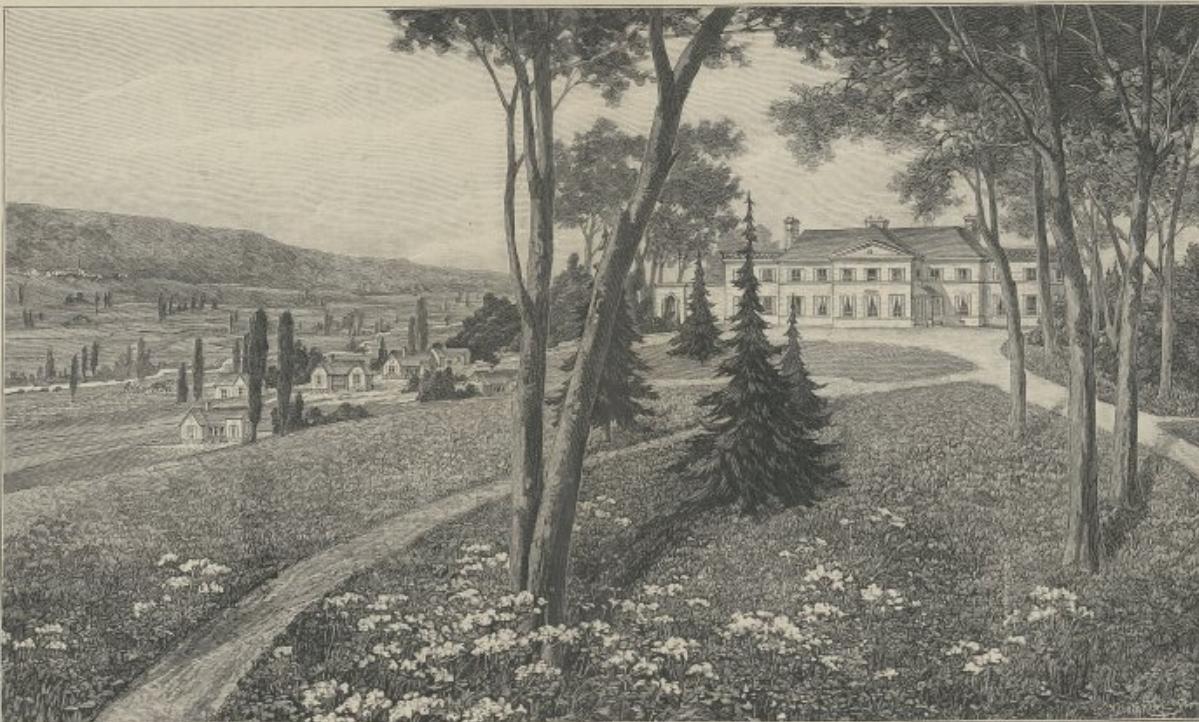
dont ils prendront la charge. Veut-on, à fixer (un an, dix-huit mois, ou plus) a-t-on décidé de fonder une véritable *leuse* à chacune desquelles on assurera propriété de leur « maison-type » et d'une pour nourrir la famille? le principe sera disposer de terres, d'une étendue assez colonie et préserver l'avenir des familles

école, est une autre nécessité imposée à

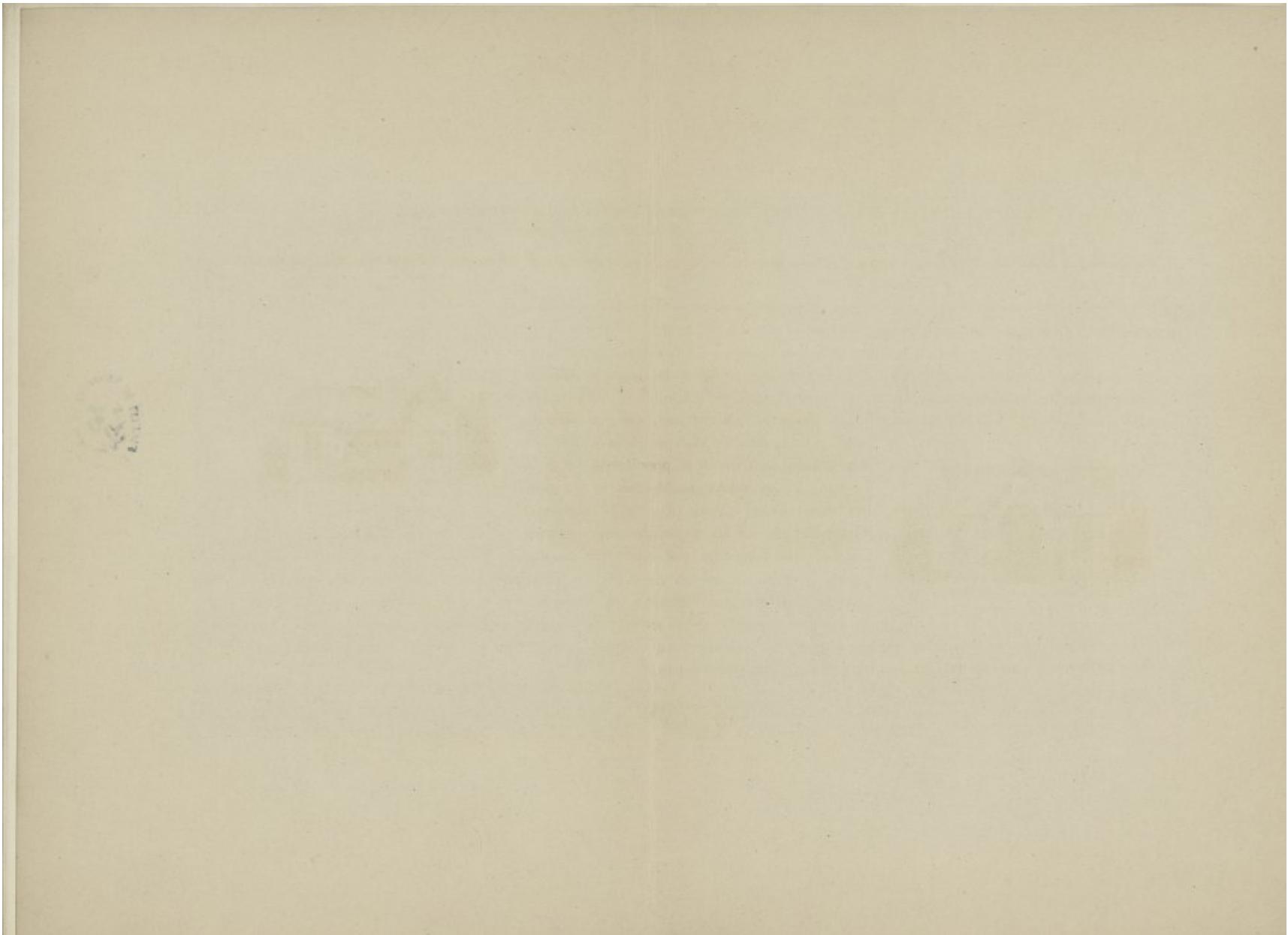
ne connaîtront pas ou connaîtront mal la culture de la terre : culture maraîchère, arboriculture, horticulture, agriculture, élevages, laiterie, fromagerie, grande culture, etc... devront leur être enseignées, suivant les lieux et suivant les conditions diverses dans lesquelles l'Œuvre se trouvera, elle-même, installée. Pour cet enseignement, un personnel spécial est indispensable; si bien, qu'à première vue, le choix d'un *chef de culture* apparaît aussi important et, si l'on peut dire, aussi précieux que celui du *médecin spécialiste expérimenté*.



La Ferme.



II. LA PLAINE.



renaissantes qui, autrement et malgré toute la bonne volonté des sujets, risqueraient d'être dépensées, sinon à faux, tout au moins mal à propos.

Ainsi, la possession de vastes terrains cultivables, une ferme-école, un médecin spécialiste dévoué, un bon chef de culture, conscients, l'un et l'autre, de leur apostolat, tels sont les premiers desiderata.

Une première mise de fonds (indispensable à la fondation d'une Colonie agricole) se doit donc constituer, en vue de : l'achat des terres, la mise en état de la ferme, les appoiments du médecin-directeur, ceux du chef de culture, ceux d'une infirmière en chef (attachée au service médical), ceux des garçons de ferme (pour le gros ouvrage). On peut prévoir,

aussi, pour la mise en marche de la ferme, une perte certaine, au cours de la première ou des deux premières années. Toutes ces dépenses ne sauraient être taxées d'une manière fixe. Elles varieront, comme de juste, suivant les circonstances. On peut toutefois, faire remarquer que, même s'ils sont des apôtres, le médecin, le chef de culture et l'infirmière-major doivent trouver, dans leurs fonctions, des ressources suffisantes pour leur permettre de vivre et d'élever leur famille, qu'il est désirable, à tous les points de vue, de souhaiter nombreuse.

Prévoir, de ce chef, un premier apport de 700.000 francs, comme capital, dont les revenus seront suffisants pour l'établissement du « budget de fondation », ne paraît pas une exagération.

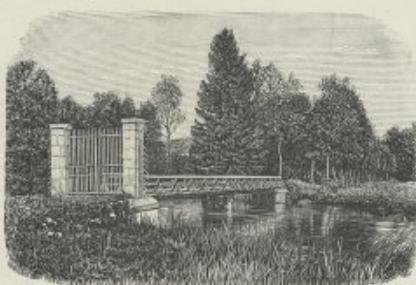


Chalet de cure.



Type de Maison.







III

LES COLONS ET LEUR FAMILLE



La seconde partie du problème de la fondation d'une Colonie sanitaire agricole a trait à la *prise en charge des colons tuberculeux, avec leur famille*.

Deux façons de procéder s'offrent, ici, à l'initiative des fondateurs.

PREMIER TYPE

On se contente de créer et d'aider à vivre un « bourg » annexé à une *ferme-modèle* flanquée d'un petit nombre de familles de « bacillaires » réformés. Mettons, par exemple, un minimum de 5 familles. L'installation de chaque famille demande à être faite d'une façon isolée ; ce sera, si possible, dans des maisons déjà construites, reconnues saines et qu'il suffira de remettre en bon état hygiénique ; sinon, en l'absence de demeures préexistantes, l'Œuvre doit édifier, par famille, la *Maison-type*, dont le modèle, unique

mais exempt de monotonie, est d'une réalisation facile : maison de « Cure », pour le malade, maison « d'habitation », pour le reste de sa famille. Cette construction, dont les matériaux diffèrent, selon la contrée choisie par l'œuvre, est basée sur le principe suivant (Voir schéma, page 14) : la chambre du père est orientée de façon à recevoir les rayons solaires, chaque jour, le plus grand nombre d'heures possible ; elle est attenante à la « chambre de la mère » qui communique directement avec elle. De l'autre côté de l'immeuble et séparées de ces deux premières chambres par la « cuisine-salle-à-manger », sont deux grandes chambres d'enfants, une pour chaque sexe, et assez spacieuses pour abriter,

Ce chalet revient à environ 8.500 ou 9.000 francs, en ce qui concerne les constructions au minimum, pour 5 familles, sanitaires ». Appliquons, au bas mot, ce budget prévu, et 5.000 francs de plus, cuisine, linge, chauffages, etc...), soit 13.500 francs pour le petit

chacune, au moins deux enfants.

8.500 francs. Si nous mettons les constructions au minimum, pour 5 familles, sanitaires ». Appliquons, au bas mot, ce budget prévu, et 5.000 francs de plus, cuisine, linge, chauffages, etc...), soit 13.500 francs pour le petit



Les Jardins.

Ce n'est pas tout : on est obligé d'arriveront pourvues d'une très maigre subside provenant de leur Municipalité (qui les aura dirigés sur l'Œuvre ; ce budget annuel d'assistance aux familles de la Colonie, soit : 9.000 francs à 9.800 francs. En un mot, demandez un second capital de 200.000 francs, dont les revenus couvriront ces frais, non compris l'imprévu (vêtements, chaussures, médicaments, etc.)

de prévoir que ces familles pauvres vous allocation, ou aidées par de faibles (ou du Comité départemental d'Assistance, c'est dire que leurs ressources demeurent encore en traitement, au bourg, ne



III. LA RIVIERA.



Tel est le modèle premier d'une (Euvre, la plus simple, la moins lourde, d'un *million* environ, à instituer. A la vérité, ce sont, là, de grosses dépenses, pour un minimum d'effet. L'expérience démontrera vite aux fondateurs l'avantage qu'il y a, pour eux, à augmenter le nombre des bénéficiaires de la Fondation, en poussant à l'éclosion des Maisons-type, dans le Bourg sanitaire : médecin, chef de culture, frais de ferme, seraient les mêmes, pour 10, 15 ou 20 familles à éduquer (au lieu de 5) ; il n'y a guère qu'à prévoir 10.000 francs de rentes, par chaque nouvelle série de cinq familles en plus, soit, au total, 1.600.000 francs, pour fonder une **Colonie sanitaire agricole**, de 20 familles, comptant un groupe de 40 adultes, avec 80 enfants, au minimum.



Châlet-Type.

DEUXIÈME TYPE



Maison-type, pour Colon agricole.

Le **Village sanitaire** à réaliser, dans son acceptation la plus large, comprend les formations suivantes : Outre la ferme-école, instrument fondamental, en la matière, et outre un nombre variable (à déterminer) de *maisons-de-cure types*, identiques aux précédentes, un « établissement sanatorial » s'élève, ici, au centre de l'agglomération des châlets. Ce Sanatorium, cette « Maison Centrale » (pour éviter le mot, tout en utilisant l'instrument) contient un nombre variable de lits, au minimum une quarantaine, mi-partie pour hommes, mi-partie pour femmes. L'établissement peut, d'ailleurs, être construit de la façon la mieux adaptée à ce double service de malades.

Il est bon, il est humain, d'appeler à bénéficier des efforts méritoires réalisés par une Fondation bienfaisante, non seulement

quelques familles nombreuses ayant leur chef tuberculisé, mais aussi d'autres personnes tuberculeuses, tout aussi intéressantes, assistées à titre individuel. Ce seront, par exemple :

- 1^o Des réformés célibataires ;
- 2^o Des femmes (ou veuves) de réformés
- 3^o Des filles, orphelines de militaires tuberculeux ;
- 4^o Des réformés veufs, emmenant, avec

Toute cette pléiade de malheureuses torium de la Colonie ; tous devraient même, aussi bien que sans enfants. Car, dans l'hypo-un petit pensionnat demande à être prévu, pour torium. Il y a, là, la source d'une expansion « Village-sanitaire » tout entier.

Au surplus, sanatorium, châlets de une école pour les enfants du nouveau village laquelle l'instituteur et sa nombreuse famille trouveront logement sain et bien orienté.

La conception, on le voit, apparaît beaucoup plus vaste que la précédente ; elle est, d'ailleurs, de plus en plus, extensive, en proportion des moyens dont disposera l'Œuvre fondatrice. Le bureau de poste et des télégraphes, la petite chapelle, le maréchal-ferrant, l'épicerie, l'auberge même (où l'œuvre se réserve le droit d'interdire, à tout jamais, la vente de boissons alcooliques), etc., toutes ces « formations » d'un village surgiront, peu à peu, avec les nécessités de la vie rurale et si, comme il est bon de le prévoir, nombre de familles guéries s'installent, à demeure, à l'ombre de la Maison-mère, et y font souche de beaux rejetons.

Pour le présent, le budget d'une telle *Colonie sanitaire pourvue d'un Sanatorium populaire* est facile à établir. Il se surajoute à



Services généraux du Sanatorium.

tuberculeux ; réformés, atteintes, à leur tour, par le bacille eux, leurs enfants sains.

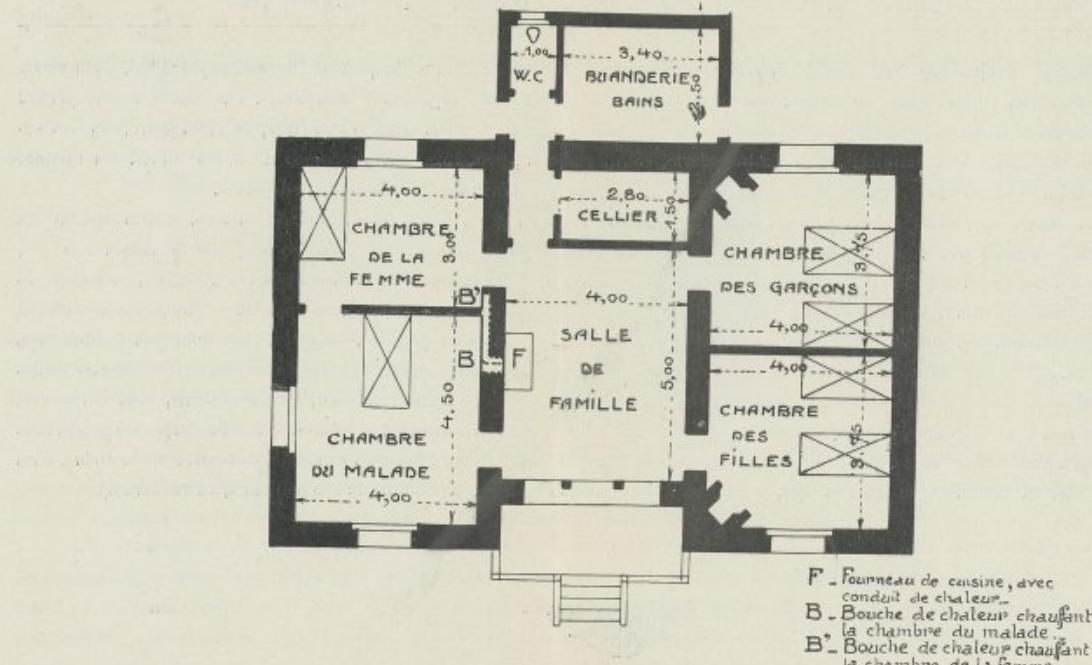
victimes devrait trouver asile dans le Sancroyons-nous, pouvoir y être admis *avec enfants*, thèse généreuse où nous plaçons la fondation, les enfants *sains* des familles annexées au Sana-florissante, éminemment favorable à l'avenir du

cure et pensionnat réclament, de toute nécessité, (nous les avons prévus nombreux), école dans

celui du petit « bourg » projeté plus haut. L'établissement d'une « grande Maison de cure », de 40 à 60 lits, est, aujourd'hui, bien réglé. Les prix de construction sont, depuis la guerre, sûrement majorés; ils demeurent, cependant, abordables. On peut estimer qu'avec 200.000 francs, l'Œuvre aurait sa petite « Usine de Santé » en état de fonctionner. L'installation des cuisines, du laboratoire, des services de bains et bains-douches, de la désinfection, de la buanderie, etc..., exigerait, peut-être, encore 50.000 à 60.000 francs. En mettant les prix au maximum, 300.000 francs, pour le premier établissement du « petit sanatorium », ne seront guère dépassés.

La forte charge du budget réside, surtout, dans les frais du personnel et de fonctionnement de la maison. L'alimentation des malades, où, pour mieux dire, la « journée d'hôpital » est une lourde dépense quotidienne. Pour 40 lits, elle dépassera 5 fr. 50, par tête et par jour. Ce qui met à plus de 100.000 francs les frais annuels de fonctionnement de la maison de cure. Encore, ne faut-il pas trop faire entrer, dans ce chiffre, les dépenses du personnel (appointements, nourriture, vêtements), les frais de réparation et d'entretien de l'immeuble, les assurances, etc... En évaluant à 125.000 francs, l'an, les dépenses en question, on reste, sûrement, aux confins de la vérité. 300.000 francs, d'une part, pour frais d'installation, de l'autre, 125.000 francs, pour dépenses annuelles, font 2.500.000 francs de *capital* à posséder pour assurer la vitalité de l'Œuvre. On arrive donc à 2.800.000 francs, au total, à *trois millions*, pour parfaire la création en question. Ces 3 millions, ajoutés au million jugé suffisant pour la mise en travail de la *ferme-école* et de son « bourg » prévus plus haut, élèvent à *quatre millions* le capital nécessaire pour réaliser une « Colonie Sanitaire Agricole » modèle, composée d'une *ferme*, d'un *sanatorium* (40 lits, au minimum) et d'un *village*, de 20 feux avec familles nombreuses (Colonie de 170 habitants, au minimum).





Plan-type d'un « Chalet de cure » pour colon tuberculeux avec famille nombreuse.
 (Projet de M. LAQUERRIERE, architecte)



IV

CONCLUSIONS



Quatre millions! que de bien on peut réaliser, sur-le-champ, avec cette somme! que d'existences sauvées, que de joies, non pas seulement promises, mais données, sur-le-champ, à pleines mains, sans crainte de ces lendemains déficitaires qui sont comme le cauchemar des Œuvres de Bienfaisance ou d'Assistance fondées par tant de coeurs enthousiastes, mais imprévoyants!

Etablie sur les bases que nous venons d'esquisser, l'Œuvre qui réalisera sa « Colonne Sanitaire Agricole », aura toutes chances pour faire mieux que de boucler son budget annuel : elle récupérera même quelques rentrées sur lesquelles elle s'est fait, d'avance, un devoir de ne point compter. Tout d'abord, avec ses quatre millions en caisse, elle peut obtenir la reconnaissance d'utilité publique, qui donne le droit de recevoir des legs. Ensuite, les Comités d'Assistance, les œuvres de Secours aux veuves et orphelins, les Mutualités, les Municipalités, etc., sont toujours prêts à aider financièrement ceux de leurs pupilles qui ont trouvé asile dans une « formation de cure » dont l'avenir est assuré.

Les travaux agricoles auxquels se livreront les colons, sous la direction du fermier chef de culture, seront d'un rapport certain, minime, d'abord, puis plus important, à mesure que l'Œuvre verra clair dans la bonne utilisation du rendement de ses terres : Culture des céréales, légumes, coupe des bois, etc... apporteront, chaque année, quelques subsides nouveaux à l'Œuvre, ainsi, d'ailleurs, qu'à ses modestes collaborateurs.

L'Œuvre à entreprendre est belle ; elle sera prospère. Pour réussir, il ne lui manque que de naître : *il ne manque que de l'Argent.*
Donnez donc, vous tous qui avez pitié des Victimes de la Guerre ! Donnez, vous qui aimez les malheureux et qui connaissez la souffrance des petits, des humbles, si courageux !

Donnez ! vous apportez plus encore que la vie, vous apportez l'**espérance** à ces milliers de tuberculeux désespérés, qui, *se sachant trop nombreux, n'osent plus compter sur leur Patrie saignant de toutes parts.*

Ils ont souffert, pour nous. Travaillons pour eux et, par reconnaissance, séchons au moins leurs larmes.

Ils nous ont sauvés.

Sauvons-les, à notre tour !

Professeur MAURICE LETULLE,

*de l'Académie de Médecine,
Secrétaire général du Comité central d'Assistance aux Anciens Militaires tuberculeux.*

Paris, Décembre 1916.

Cette Plaquette de propagande a été éditée par
M. JARROT-MAILLET, Éditeur, 129 bis, rue de la Pompe,
Paris, et tirée à 500 exemplaires, signés de la main de
l'Auteur.

M. L.



Imprimerie : : : : :
TÉQUI & GUILLONNÉAU : :
3^{me}, Rue de la Sablière. PARIS